

n'était venu souvent me rappeler une malheureuse promesse, telle qu'il nous arrive d'en faire quelquefois dans un moment de trop grande ferveur. J'aurais bien voulu lui faire oublier cette parole donnée dans un moment où le bien m'apparaisait dans tout son beau, et sans les mille et une difficultés, qui accompagnent toujours la pratique. Mais vous connaissez son énergie et sa constance ; qui peut lui résister sérieusement ? La belle œuvre qu'il a fondée, et qu'il dirige avec tant de succès est d'hier, et déjà, c'est une des gloires de Montréal ! Voilà, comme il réussit ; que pouvais-je gagner ! il se rit des objections comme des obstacles ; il m'a donc fallu céder : c'est pour lui une nouvelle conquête, seulement je redoute fort qu'elle ne soit pas très-glorieuse. En tout cas je l'estime trop cordialement pour faire peser sur lui seul toute la responsabilité de cette lecture ; et sans craindre le moins du monde de le mettre en trop mauvaise compagnie, je me permettrai de lui donner pour ad-joint, le Comte Joseph de Maistre, dont l'invitation n'a pas été auprès de moi moins pressante que la sienne. Cet homme célèbre, cet écrivain illustre, dont le nom reste à jamais gravé dans la mémoire de quiconque a lu un de ses livres, a écrit quelque part, avec ce génie prophétique, qui caractérise toutes ses œuvres, ces paroles remarquables : " Nous touchons, " a-t-il dit à la plus grande des époques religieuses, " où tout homme est tenu d'apporter, s'il en a la force, " une pierre pour l'édifice auguste, dont les plans " sont visiblement arrêtés. La médiocrité des talents " ne doit effrayer personne. L'indigent qui ne sème " dans son étroit jardin que l'aneth et la menthe, " peut élever avec confiance la première tige vers le " ciel." Le Comte Joseph de Maistre, en écrivant ainsi, avait évidemment le regard de sa vaste intelligence, fixé sur notre époque, et son noble cœur en sentait tous les besoins. Après avoir lu et médité ces magnifiques paroles, j'ai cru que ce grand homme s'adressait à moi comme aux autres ; et me sentant animé tout à coup d'une vive ardeur, il m'a semblé que le temps était venu pour moi, de faire preuve au moins de bonne volonté en faveur de la bonne cause. Et sans perdre un instant, me fiant à cette parole puissante, que je viens de vous citer, je me suis enfin déterminé à venir vous développer ce soir quelques idées sur l'*Apostolat laïque*. Je sais que la tâche est très honorable ; mais elle est aussi très difficile. Cette matière est immense, et une lecture de quelques minutes ne peut que l'effleurer. Mais d'autres plus habiles pourront venir, après moi, exploiter de nouveau cette mine précieuse, peut-être trop ignorée, et en retirer de plus abondantes richesses. Car il est temps, Messieurs, que chacun se mette à l'œuvre : Heureux si mon exemple a l'effet d'encourager tout le monde, même les plus pusillanimes ! Vous savez ce qu'il m'en a coûté pour arriver jusqu'ici ; je vous l'ai dit. Cependant j'ai tout bravé, car je sens intimement que nous touchons à la grande époque religieuse prédite par le Comte de Maistre : C'est pourquoi *tout homme, qui en a la force, est tenu d'apporter sa pierre pour l'Édifice Auguste*. Le concours doit être général ; et l'indigent lui-même, qui ne sème que l'aneth et la menthe doit élever avec confiance la première tige vers le ciel.

Jé commence donc ma lecture avec confiance ; quelques idées sur l'*Apostolat laïque*. Je crois le sujet, Messieurs, digne de toute votre attention. " Tous les hommes, a dit un savant Prélat, n'ont pas reçu la difficile mission d'exposer la foi : mais tous ont l'obligation de la défendre, quand ils ont eu le bonheur

d'en recevoir le dépôt." Or, c'est cette obligation pour tous de défendre la Foi, qui constitue à mes yeux l'Apostolat laïque. Cette obligation, bien entendu regarde toutes les vérités : mais elle regarde surtout la vérité divine, la Foi, comme dit l'illustre Pontife. L'Apostolat laïque, ainsi compris, est aussi ancien, que le Ministère Ecclésiastique. L'un et l'autre ont commencé avec l'Eglise, et tous les deux ne s'éteindront qu'avec elle. Toujours le même quant au fond, l'Apostolat laïque, il est vrai, n'a pas toujours conservé la même forme. Les ministres eux-mêmes de la divine parole, ont aussi souvent varié leur tactique. Car les jours se suivent, a dit le Sage, et ne se ressemblent pas. Il en est ainsi des siècles dans leur marche plus lente et plus majestueuse ; chacun a ses besoins particuliers. Or, l'objet de l'Apostolat laïque est de répondre aux besoins du temps ; il n'est donc pas étonnant de lui voir varier ses formes, selon les exigences de chaque âge, qu'il aide et favorise de son généreux concours. Ainsi, à la naissance de l'Eglise l'Apostolat laïque exerçait son glorieux ministère en présence des tribunaux des empereurs payens, et jusque sous la hache de leurs cruels bourreaux. Au Moyen-Age, l'Apôtre laïque était particulièrement le soldat chrétien, combattant pour sa Foi, et arrachant des mains des infidèles le tombeau du Sauveur des hommes. Au seizième siècle, l'Aigle de Meaux déployant les ailes de son génie et de son éloquence, faisait entendre en même temps sa grande voix pour dire aux laïcs de son temps, que chaque homme est tenu de prêcher l'Évangile dans sa famille, parmi ses amis, dans les conversations et les compagnies : que chacun doit employer toutes ses lumières pour gagner les âmes, que le monde engage, et pour faire régner sur la terre la Sainte Vérité que le monde tâche de bannir ! " Si l'erreux, s'écrie-t-il, si l'impie, si tous " les vices ont leurs défenseurs : ô Sainte Vérité, se- " riez-vous abandonnée de ceux qui vous servent ! " Quoi ceux mêmes qui font profession d'être vos " amis, n'osent-ils parler de votre gloire ? Parlons " avec force, ajoute-t-il, parlons hautement pour une " cause si juste. Résistons à l'iniquité, qui ne se " contentent plus qu'on la souffre, ose encore exiger " qu'on lui applandisse ! " Ces graves, énergiques et solennelles paroles nous disent assez, Messieurs, comment le laïque, au temps de Bossuet, à cette époque si vantée de l'histoire, devait s'acquitter des devoirs de son Apostolat. A la vérité, les moyens, que cet esprit vaste et pénétrant indiquait, sont de tous les siècles : ils sont nécessaires aujourd'hui, comme ils l'étaient alors, et leur efficacité, restée la même, ne s'amoindrira jamais. Mais la société moderne n'est plus celle de Louis XIV : Elle compte chaque jour de nouveaux besoins, qui échappent à tous les expédients qu'indiquaient la sagesse et la prudence des siècles précédents ; il faut donc pour les nouvelles exigences des temps modernes des moyens capables de les atteindre et de les satisfaire : or qui sera chargé d'y pourvoir ? L'Eglise d'abord, bien entendu ; mais non sans le concours du laïque, dont l'Apostolat a pour objet spécial de servir la société selon les nécessités du temps, en la protégeant contre l'erreux, et en y conservant intact le dépôt sacré de la Foi. Mais avant d'entrer dans le détail des différents moyens, qui sembleraient convenir d'avantage à l'état actuel de notre société ; je me permettrai, Messieurs, de vous faire connaître en peu de mots, qu'elle doit être la fin principale de l'Apostolat laïque ; quel but doit se proposer le laïque, en défendant la vérité quelconque, mais surtout la Vérité Divine, la Foi dont il a eu le